

Résumé aux partenaires

Novembre 2023

La Régie en 5 points

1. Une demande de création de la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent (RTBSL) a été adressée au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) à l'automne 2023.

2. Sept MRC y mettent en commun leur compétence en transport pour bonifier leurs services et les interconnecter.

3. La RTBSL entraîne l'occupation dynamique du territoire, l'autonomie régionale et la transition énergétique dans le secteur clé des transports.

4. Le modèle de régie intermunicipale et la majoration de la taxe sur les carburants sont les meilleurs outils existants de gouvernance et de financement.

5. À terme, les services de transports durables seront doublés à prix abordable dans une perspective régionale de transport.

¹ Rapports publiés et actions régionales: Plan de transport, région du Bas-Saint-Laurent, GESTRANS, Octobre 2017; Projet Mobilités & Territoires, Rapport du volet 1: Optimisation des plans de transport collectif, CREBSL, avril 2021; Tournée des MRC du BSL, CRD, septembre 2022 et février 2023.

² La MRC de Kamouraska, davantage tournée vers Chaudière-Appalaches, a décidé de ne pas prendre part au projet.

Historique du projet

Plusieurs mandats d'analyse ont été menés de 2016 à 2022 suite au retrait de services d'autocars régionaux afin de développer un plan de transport régional concerté¹.

À l'instar de ces études et des initiatives développées en Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine et dans le Grand Montréal, 7 MRC bas-laurentiennes² proposent alors de mettre en commun leur compétence en transport au sein d'une régie intermunicipale du transport collectif.

Le modèle s'est en effet imposé comme outil de développement parce qu'il permet une autonomie régionale accrue et favorise l'accès à de nouveaux financements. Une demande de majoration de la taxe sur les carburants sera soumise au gouvernement du Québec une fois la Régie officiellement constituée.

Ce que la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent (RTBSL) rend possible

Une offre de service uniforme et équitable sur le territoire

- Soutien et renforcement des huit réseaux existants de transport collectif et adapté (7 MRC et Ville de Rimouski).
- Maintien de tarifs abordables.

Une vision régionale de la mobilité au service du citoyen centrée sur l'occupation du territoire

- Connexion des territoires avec 8 nouveaux minibus inter-MRC.
- Déplacement sans voiture sur l'ensemble du territoire de la Régie.
- Synergie et optimisation avec le transport adapté.

La professionnalisation des ressources en mobilité durable

- Meilleures pratiques, optimisation de l'utilisation des fonds publics, développement et innovation.



Pourquoi la RTBSL ?

La Régie de transport du Bas-Saint-Laurent présente une solution concrète aux enjeux environnementaux, d'occupation du territoire, de vitalité économique et de santé des populations.

Bonification et interconnexion
des services de transport
des MRC

Rabattement
vers les villes centres
et de centralité

Occupation et vitalité
d'un vaste territoire

Autonomie
des décisions, des services
et des déplacements

Accessibilité
aux services de santé,
logements, études,
commerces et emplois

Positionnement et action
face aux changements
climatiques

GAINS

GAGNANTS

**RÉGIE DE TRANSPORT
du Bas-Saint-Laurent
des GAINS et des GAGNANTS!**

Les territoires
mieux desservis

Les décideurs
qui administrent une RÉGIE
100 % BSL

Les municipalités rurales
avec au moins un service
de mobilité durable

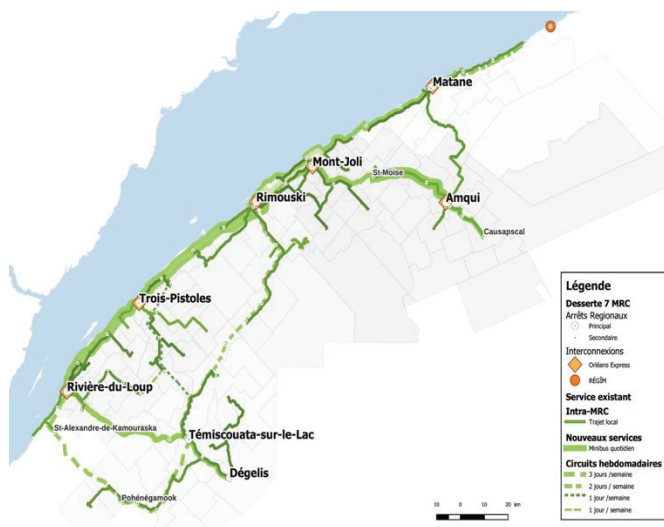
Les personnes âgées
et vulnérables
ont un meilleur accès
aux services

Les employeurs et
établissements scolaires
en recrutement

Les transporteurs locaux
et leur personnel

Les institutions
desservies

Carte du territoire de la RTBSL



Membres du CA de la RTBSL

MRC de La Matanie

Gérald Beaulieu

MRC de La Matapédia

Sylvie Blanchette

MRC de Rivière-du-Loup

Louis-Marie Bastille

MRC de La Mitis

Bruno Paradis

MRC de Témiscouata

Serge Pelletier

MRC de Rimouski-Neigette

Francis St-Pierre

MRC des Basques

Bertin Denis